
Présents : Mmes L. Abisset, D. Guion et P. Marchal et MM. H. Doucet-Bon, R. Filz, R. Peyrard et C. Ripert.

Absent excusé : M. L. Pascale

*La séance est ouverte à 20h05 sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.
Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.*

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire soumet au Conseil municipal l'ajout à l'ordre du jour de deux délibérations concernant l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote des budgets (général et eau-assainissement).

Ajouts acceptés à l'unanimité.

Délibération sur le paiement des dépenses d'investissement 2013 du budget général

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager et de payer des dépenses d'investissement dans la limite du quart des investissements budgétés l'année précédente.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération sur le paiement des dépenses d'investissement 2013 du budget eau-assainissement

Cette procédure est aussi applicable au budget eau-assainissement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Traverse de l'Escoulin

Les travaux projetés s'élèvent 44 800€. Le Département prend directement en charge 8 300€. Les subventions accordées s'élèvent à 22 795€ (2 965€ au titre des amendes de police 2012, 8 000€ au titre des amendes de police 2010 et 9 486€ de dotation cantonale, 1865€ et 489€ de reliquats). Reste à la charge de la commune 13 705€.

La maîtrise d'œuvre, estimée à 5 000€ et non intégrée dans le chiffrage initial de l'opération, pourra faire l'objet d'une demande de subvention complémentaire. La commune s'apprête à acquérir la parcelle 120B25 (environ 1 300€ frais de notaire inclus) pour l'aménagement de sécurité.

Des renseignements seront pris sur l'installation de panneaux clignotants et leur financement.

Station UV

Les travaux de raccordement au réseau électrique sont achevés. L'entreprise Delta Électricité est en-cours d'intervention pour effectuer le branchement.

L'installation individuelle en amont du stockage n'est pas encore installée.

Éolien

En 2011, la CCVD a engagé une étude pour un zonage de développement éolien sur son territoire (ZDE). Les résultats de cette étude incluent Eygluy-Escoulin dans une zone favorable. Le Conseil municipal est à priori défavorable au zone de développement éolien. Par contre le petit éolien est à étudier.

Columbarium

Les columbarium sont installés. Des travaux d'aménagement des allées (Escoulin et Eygluy) et du parking (Eygluy) seront entrepris prochainement.

Association Point Public

Les membres du bureau veulent démissionner. Une assemblée générale sera organisée en février. Un appel

aux bonnes volontés est lancé.

Agence postale intercommunale

Le non-remplacement de l'agent durant ses congés est un problème récurrent.

Les points propres et moloks

L'installation des nouveaux conteneurs d'ordures ménagères et de tris sélectifs a été défailante. Un courrier sera envoyé au Président de la CCVD.

Questions diverses :

Spectacle Hommage à Édith Piaf : le 10 février à 15h, un spectacle sera organisé par le Comité intercommunal d'actions sociales.

Permis de construire de Monsieur S. Pouillot a été accordé le 28 novembre 2012.

Permis de construire de Madame Monnier est en-cours d'instruction à la DDT de Die.

Chemin communal menant à la propriété Abisset : les travaux réalisés par l'entreprise Liotard sont à refaire.

Écoulement de source sous l'habitation de Monsieur Gory est persistant.

Chemin communal menant à la propriété de Peyrard est très raviné. Des travaux sont à prévoir.

Le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 22 mars 2013 à 19h30.

La séance est levée à 22h35.

*Le Maire,
Roland Filz*